



UNITE BRETONNE

Journal du Parti Breton

JANVIER 2009

N°12

Bloavez mat d'an holl

SOMMAIRE

Bloavez Mat

Décisions prises

Congrès du 22 mars

Programme du congrès

Nouvelles des fédés

Evènements en Bretagne

Vie économique

Kemenn Ofis ar Brezoneg

Rappel des actions

En ce début d'année 2009, il n'est pas inutile de rappeler que les vœux les plus sincères que nous pouvons formuler pour les Bretons, correspondent aux objectifs permanents que le Parti Breton s'est fixés démocratiquement, contenus dans le projet collectif d'amener le peuple breton au « bien-être », de générer une vitalité économique propre à assurer un niveau de vie décent pour tous, avec une identité historique respectée, et une société bretonne dans le cadre d'une Europe pacifiée et respectueuse des différences.

Malgré le leitmotiv hexagonal, l'appel aux réformes relève davantage, jusqu'à présent, de la méthode Coué, que d'une véritable prise de conscience de la situation économique et des priorités. La mondialisation est une réalité incontournable et ses soubresauts touchent tous les pays sans exception ; il ne reste plus grand-chose de la belle assurance des ministres affirmant que le secteur immobilier français atterrissait en douceur, que le système financier français était à l'abri parce que modèle, que l'industrie française était au mieux à l'été, que le système de santé publique français était le meilleur du monde, etc... etc...etc....

L'économie bretonne (et, par conséquence, l'emploi) va souffrir d'autant plus qu'elle est dépendante pour une bonne part de secteurs nomades et volatiles (automobile, finances, etc...) en crise internationale, de secteurs plus ou moins étatiques (santé, enseignement, services publics etc..) en repli inévitable et d'un manque de gouvernance locale capable d'action décisive et d'investissements suffisants.

Ce n'est, entre autres, pas la prime française à la casse qui va sauver l'industrie automobile remise en cause au niveau mondial (besoin de renouvellement des technologies, croissance urbaine et transports en commun, désaffection des jeunes générations,

faible investissement régional qui dopera significativement les secteurs porteurs d'avenir et d'emplois (énergies renouvelables, technologies liées à la mer, biotechnologies), ce n'est pas non plus le désinvestissement social de l'Etat qui va créer les nouveaux métiers de services à la personne (santé, par exemple) dont le besoin est criant.

Plus que jamais les Bretons devront compter sur eux-mêmes pour vitaliser l'économie Bretonne d'où découlent l'emploi, la qualité de vie et l'épanouissement des individus.

La dynamique Bretonne ne peut pas se développer dans le national conservatisme. Il importe absolument :

1- à tous les acteurs de l'économie Bretonne :

➢ de saisir l'opportunité de la crise, en favorisant en priorité le dynamisme d'une économie locale ancrée dans le territoire, allant de la base vers le haut, appuyée sur ses savoir-faire * en agro-alimentaire, productions agricoles, artisanats, services aux PME, aux personnes, secteur associatif, culturel etc.,

➢ de développer les secteurs d'excellence ou d'opportunités que représentent des activités traditionnelles telles que : agriculture (dont la production bio), activités maritimes (construction navale, transport,) tourisme (en sortant du résidentiel),

de nous appuyer sur la bonne formation générale des Bretons pour développer les secteurs d'innovation qu'offrent les

opportunités et spécificités bretonnes : environnement et agriculture, maritime, énergies renouvelables, biotechnologies, transports collectifs, culture bretonne, universités.

- 2 à tous les acteurs financiers en Bretagne et aux épargnants bretons de soutenir les investissements locaux,

- 3 à tous les jeunes diplômés bretons de s'investir personnellement dans la création d'entreprises en Bretagne,

- 4 à tous les cadres territoriaux, à tous les enseignants, à tous les élus, à tous les politiques, d'assumer leurs responsabilités et d'agir prioritairement sur le local, sans complexes, avec ambition.

En résumé, il importe de bâtir un projet dynamique plutôt que subir ! Un nombre conséquent d'entrepreneurs, dans divers secteurs, montrent la voie avec succès, individuellement ou collectivement.

Ceci n'est pas une utopie, c'est ce qui se passe dans certaines régions et petits pays d'Europe en particulier, dont l'économie apparaît souvent comme exemplaire et qui, aujourd'hui, parce qu'ils ont décidé des moyens de leur avenir, paraissent plus aptes à traverser les tourmentes mondialisées dans de meilleures conditions et contribuent positivement à la stabilité Européenne.

Plus que jamais, en 2009, notre devise :

Holl-a-unan

Jean-Claude Rivallain

Vice-Président du Parti Breton

DECISIONS PRISES PAR LE PARTI BRETON :

Tenue du Conseil National à Saint Brieuc le 10 Janvier 2009 :

Le CN s'est tenu pour la première fois à Saint-Brieuc dans la belle salle « Ogivale » de la Maison du temps libre. Le CN remercie les militants de Saint-Brieuc pour l'excellence de

l'accueil et de l'organisation de cette journée. Le Conseil s'est surtout préoccupé des 2 événements qui vont se produire au cours de ces prochains mois :

- CONGRES A QUIMPER (le 22mars)

Le pré-programme du Congrès a été présenté par le Secrétaire à l'Organisation, Gérard Guillemot, et conformément aux statuts (art. 6.1) le CN a décidé de la tenue du Congrès selon les modalités suivantes :

Le Congrès aura lieu à Quimper le dimanche 22 mars.

En l'état actuel des choses, le Congrès se tiendra sur une seule journée. Le Secrétaire à

la Communication extérieure, Jacques-Yves le Touze a indiqué son souhait d'un Congrès sur 2 jours. Le CN a suivi JY le Touze dans son analyse mais a constaté que les difficultés actuelles d'organisation empêchaient une tenue sur deux jours. Il souhaite que les prochains congrès se déroulent sur deux jours.

Le déroulement de cette journée est présenté page 5 du journal.....

- Adoption du DRAPEAU du PARTI BRETON

Le Secrétaire à la Communication extérieure a présenté différentes propositions de drapeau.

Le CN a décidé par vote d'adopter le modèle ci-contre :

(voir page 12)



- ELECTIONS EUROPEENNES

Les points suivants ont été soulignés :

- La discussion sur la participation aux élections européennes a fait apparaître que le seul frein à la candidature est le problème financier. Sur les 60 000 euros estimés pour l'impression des documents électoraux nous avons environ 22 500

en promesses de dons. Il nous faut trouver le reste rapidement de telle manière à être rassurés au moment du Congrès.

- D'un point de vue politique la présence du Parti aux élections est une nécessité : un parti qui n'est pas présent sur le plan électoral n'existe

pas ; la présence aux élections permettra une présence dans les médias et une diffusion de nos idées sans équivalent. Pour J-Ph. Le Dantec le Parti Breton aura une campagne de communication sans équivalent pour un coût peu élevé par rapport à ce qui devrait être dépensé normalement. Pour lui la participation apparaît nécessaire dans la perspective des élections régionales et il propose de poursuivre même si l'argent disponible ne permet pas de distribuer les professions de fois dans tous les départements bretons

- La participation à ces élections doit permettre un vote effectif des électeurs pour le Parti. Ainsi, dans l'ordre d'importance apparaissent la diffusion des bulletins de vote puis des professions de foi selon les disponibilités financières
- Un site exclusivement consacré à l'élection européenne va être mis en place par Jean-Philippe Le Dantec

ELECTIONS REGIONALES

Une délégation du Parti Breton composée de Jean-Claude Rivallain, Emile Granville, Gaël Fleurent, Benead Ar Lan a rencontré le maire MODEM de Saint Briec Bruno Joncour. Le Secrétaire aux Elections, Emile Granville, a établi un rapport sur cette rencontre, qui se

- Le CN a mis en place un premier schéma d'équipe de campagne avec un niveau national où certaines personnes présentes ont fait acte de candidature alors que d'autres susceptibles d'occuper une fonction resteront à solliciter.
- L'organisation au niveau fédéral sera à mettre en place par les différentes fédérations
- Candidatures : Le CN prend les décisions suivantes :
- La tête de liste doit être membre du Parti Breton
- Sur une liste de 10 personnes le Parti peut envisager la participation de 4 personnes extérieures
- La liste devra être présentée lors du prochain congrès de mars à Quimper

plaçait dans le cadre des futures élections régionales, ainsi que sur celle faite précédemment avec Christian Troadec, Maire de Carhaix. Ce rapport a été remis aux membres du Conseil National.....

LE CONGRES DU DIMANCHE 22 MARS A QUIMPER :

Conformément aux statuts (art. 6.1) le CN a décidé de la tenue du Congrès selon les modalités suivantes :

Le Congrès aura lieu à Quimper le **dimanche 22 mars 2009**

- En l'état actuel des choses, le Congrès se tiendra sur une seule journée. Le Secrétaire à la Communication extérieure, Jacques-Yves le Touze a indiqué son souhait d'un Congrès sur 2 jours pour des raisons de visibilité et de surcharge de l'ordre du jour. Le CN a suivi JY Le Touze dans son analyse mais a constaté que les difficultés actuelles d'organisation empêchaient une tenue sur deux jours. Il souhaite que les prochains congrès se déroulent sur deux jours.
- Le CN a décidé de proposer aux congressistes la modification des statuts sur 2 points :
 - la création d'une fonction de Porte-Parole, membre de droit du Bureau Exécutif
 - le passage des membres élus du CN de 14 à 18
 Cette modification des statuts nécessitera la tenue d'un Congrès extraordinaire
- Conformément aux statuts du Parti Breton seuls les militants à jour de cotisation pourront participer aux différents votes. La situation pourra être régularisée jusqu'au matin même du

Congrès auprès de la Commission de Vérification

La Commission de Vérification (art. 6-10) suivante est élue par le CN : Gérard Guillemot, Alphonse Samson, Gaël Fleurent, Ronan Gicquel, Hervé Le Guen

- Les militants qui le désirent peuvent soumettre une motion au Congrès. Ces motions seront à valider au niveau des Fédérations avant présentation au Congrès. Les motions devront parvenir à la Commission des Résolutions au moins 2 semaines avant le Congrès, courrier postal ou électronique (samedi 8 mars à minuit) Les motions votées seront mises en annexe du Programme politique La Commission des résolutions suivante est élue par le CN : G. Ollieric, E. Granville, J-Ph Le Dantec, K. Jezequel, O. Fourniol
- Les membres du CN élus lors du Congrès le sont sur candidature individuelle. Les candidatures devront parvenir à la Commission des Vérifications au moins 2 semaines avant le Congrès, courrier postal ou électronique (samedi 8 mars à minuit)
- Le CN souhaite que les affaires internationales soient confiées au Vice-président et qu'un Secrétaire national à l'économie soit désigné dans le prochain Bureau.....

Le Conseil National a délégué Gaël Fleurent à la réunion de la Fédération du Finistère à Concarneau fixé au 17 janvier, cette réunion étant préparatoire au prochain Congrès à Quimper.

Programme du Congrès

Accueil: à partir de 9 h

Etablissement de la liste définitive des membres du Congrès par la Commission de vérification.
de 9 h 30 à 12 h 30

Accueil par le Président du Parti Breton

Compte-rendu d'activités du Bureau national depuis le Congrès de 2007

Compte-rendu financier par le Trésorier.
Compte-rendu de l'activité des Secrétaires nationaux avec vote des adhérents
Compte-rendu d'activités des Présidents de Fédération.

Congrès extraordinaire
Présentation et vote des modifications aux statuts

Pause

Présentation de la motion d'orientation pour les 2 ans à venir

Vote des adhérents sur cette motion.
Résolutions et motions présentées par les adhérents.

Présentation des candidats au Conseil national et élection de ses membres.

Clôture du Congrès « interne » à 12 h 30

Réunion Conseil national

Election du Président
Election des membres du Bureau
Election autres membres du Bureau sur

Vote des adhérents.
proposition du Président

Déjeuner de 13 h à 14 h 30

Ce déjeuner est ouvert aux non adhérents et commencera par un apéro offert aux personnalités invitées.

Après-midi de 15 h à 17 h 30

Présentation candidats élections européennes

Présentation motion pour les élections européennes
Discussion.

Vote des congressistes.....

INDICATIONS PRATIQUES :

Lieu du Congrès : dans une salle de la Mairie, Place des Halles de Quimper (en centre-ville).

Le nom de la salle et la participation aux frais, déjeuner compris (entre 15 et 20 euros) vous seront précisés vers la mi-février.

D'ici là il est impératif que nous sachions le nombre de participants.

Merci donc de bien vouloir confirmer votre présence à votre Secrétaire de fédération.

Les sympathisants, membres de famille... sont admis, mais ne participeront évidemment pas aux différents votes émis au cours du Congrès.

tion et de nous adresser votre bulletin de réservation, ci-joint, avant fin février.

Pour ceux qui arriveraient la veille et souhaitent connaître les possibilités d'hébergement nous contacter :

au Siège du Parti, par mail
ou : tél : 02 97 64 12 76

Ou à l'Office du Tourisme, 7 rue de la Déesse 29 000 Kemper Tél : 02 98 53 04 05

NOUVELLES DES FEDERATIONS :

Ile-de-France :

Le dernier compte-rendu qui nous a été adressé nous informe que la Fédération a attribué 10 points au Maire de Plouguerneau, Monsieur André Lesven, en vue du prix des « Sabots Awards ».

Débat sur la Loire-Atlantique : il est proposé qu'en cas de référendum les Bretons de l'extérieur puissent voter...

Prochaine réunion prévue à l'Hôtel des Voyageurs Paris XV samedi 7 mars à 14h.

Extérieure :

Une réunion devrait avoir lieu le 30 janvier au Parlement de Westminster. Confirmation a été donnée à Alexandre Delin, Secrétaire Fédéral, par Rhian-Mehdi Roberts, l'attachée parlementaire du député du Plaid Cymru Adam Price.

« Il s'agirait d'une conférence sur les langues minoritaires et celtiques, avec la Bretagne comme invitée d'honneur. Nos amis gallois, écossais, irlandais et cornouaillais seront présents avec, parmi eux, des hommes politiques (peut-être même Alex Salmond, le Premier Ministre écossais), mais également des universitaires, des journalistes de la B.B.C. et de S4C, la chaîne galloise. Une délégation bretonne, composée notamment de l'Office de la langue bretonne et de l'Institut Culturel, traversera spécialement la Manche pour l'occasion. Nous préparons de même une conférence de

presse et nous aurons ainsi l'opportunité de dresser un tableau sur la situation du breton aujourd'hui. Je dois rencontrer Rhian et Adam début janvier. Je vous tiendrai bien évidemment au courant. Il est primordial pour nous de consolider nos liens avec les autres Partis nationalistes celtes et de montrer que la Bretagne est dynamique, ouverte sur le monde et prête à retrouver la place qu'elle mérite au sein de l'Union Européenne.

Si vous avez des questions, des propositions ou des articles à soumettre, contactez-moi, je reste à votre disposition.
Bevet Breizh ! A galon.
Alexandre Delin. »

Note de la rédaction : Bravo pour cette initiative et, nous attendons avec impatience les nouvelles de cet important rendez-vous.

Autres Fédérations :

Les activités se poursuivent partout et comme un compte-rendu complet sera fait au cours du tout prochain Congrès du 22 mars, nous le publierons dans le prochain numéro à paraître mi-avril.

A noter que les « Jeunes du Parti Breton – Breizh Yaouank » viennent de publier le 1^{er} numéro de leur revue. Il peut être consulté,

ou mieux copié, à partir de leur site internet. Il pourra également être acheté, pour le prix de 2 euros, dans certains points de vente, comme à la Coop-Breizh.

Chaque fédération recevra, en outre, quelques exemplaires à destination de ceux qui n'ont pas internet et souhaiteraient néanmoins prendre connaissance de la revue...

Résultats du dernier recensement :

Carte Geobreizh et article de l'ABP



Les données du dernier recensement viennent d'être publiées. Nous savons que la Bretagne compte désormais 4 328 535 habitants, soit une évolution de 7,4 % par rapport à 1999. Cette tendance n'est pas la même d'un département à l'autre. En effet, tandis que la Loire-Atlantique enregistre une progression de 9,6 % de sa population avec 1 234 001 habitants, le Finistère n'atteint que difficilement les 3,6 % de progression mais reste toutefois le troisième département breton en nombre d'habitants avec 883 001.

L'Ille-et-Vilaine n'atteint pas encore le million et reste à 945 851 habitants avec tout de même une progression de 9 %. Les Côtes-d'Armor et le Morbihan recensent quant à eux 570 861 habitants pour le premier et 694 821 pour le second. Ainsi, la Bretagne, dans sa configuration historique peut être qualifiée sans complexe d'**Euro-région**. Elle est aussi peuplée que la Vénétie, la Saxe ou la Rhénanie-Palatinat et bien plus que le Pays de Galles, la Toscane ou le Schleswig-Holstein.....

Les inculpés de la réunification :

Le procès des militants de la réunification aura lieu à Nantes le 12 février prochain. Les 6, âgés de 18 à 23 ans seront défendus grâce au soutien de Skoazell Vreizh, par Maître Le Moigne de Saint-Nazaire et Maître Choucq de Nantes.

Déjà une dizaine d'organisations bretonnes et internationales ainsi que des personnalités politiques et culturelles se sont prononcées en leur faveur.

Une manifestation de soutien est prévue le 31 janvier à 14 heures, Place de Bretagne, à Nantes, et une tombola sera organisée pour récolter l'argent indispensable à leur soutien.

Le Parti Breton et les Jeunes du Parti Breton ont exprimé leur solidarité avec les jeunes interpellés par un communiqué les assurant de leur total soutien.....

VIE ECONOMIQUE :

Précision : le dernier numéro de l'Unité Bretonne a publié l'article « L'économie française dans la tourmente ». Le nom de l'auteur n'a pas été indiqué. Il s'agit de notre ami Daniel Cariou. Nous nous excusons de cette omission. Daniel se tient à la disposition des Fédérations qui n'ont pas encore bénéficié d'une journée de formation consacrée justement à l'économie. Les adhérents qui en ont profité ont jugé cette journée fort intéressante.

Quelques indications économiques au seuil de cette année :

- **Déficits publics** prévisibles à 4,40 % du P.I.B. alors que le taux maximum fixé par le pacte de stabilité européen de Maastricht est de 3%.
- La **dette publique** devrait atteindre 70% du P.I.B. cette année.
- En l'état actuel des choses « Personne n'est capable de prévoir le solde des finances publiques à la fin de 2009 » (Jean Arthuis, Président de la

Commission des Finances du Sénat ».

- **Taxe Borloo** : un collectif de 45 organisations économiques bretonnes représentant 150 000 entreprises et 900 000 actifs appelle à manifester son opposition à la taxe Borloo en Bretagne et se rassemblera au péage de la Gravelle le 4 février.....

Secteur automobile :

Sous l'effet de la crise, nombre d'entreprises industrielles rechercheront une taille suffisante (*taille critique*) pour survivre et feront ainsi l'objet de restructurations et de fusions-acquisitions.

C'est le cas pour les institutions financières, mais aussi l'automobile. Pour Sergio Marchionne, Patron de Fiat, ne survivront que les grands constructeurs dépassant 5,5 à 6 millions de voitures par an. Fiat auto est loin de ces chiffres et serait en discussion avec Chrysler pour entrer dans son capital. Seuls, d'après lui, une demi-douzaine de

grands constructeurs pourraient atteindre la prochaine décennie. Le marché automobile mondial continue de reculer et pourrait être ramené à une production annuelle de 66,6 millions de véhicules.

Alors que s'annonce l'OPA de Porsche sur Scania, lequel Porsche vient de s'emparer de 50% du capital de Volkswagen, les Américains, pour l'instant, préfèrent les cessions ponctuelles aux fusions-absorptions telles que les cessions de Land Rover par Ford, d'Aston Martin par Jaguar.....

En ce qui concerne la Bretagne : Daniel Cariou exprime son point de vue :

" Le département d'Ille-et-Vilaine est, peu de gens le savent, le premier département industriel breton. C'est le fruit, d'abord, de l'implantation de Peugeot-Citroen mais surtout de ses nombreux sous-traitants. Si

Peugeot, comme tout ce qui se voit, fait l'objet d'une nouvelle gesticulation présidentielle, les sous-traitants, dans l'ombre, n'intéresseront pas les politiques français. Pour les sous-traitants, la délocalisation est

souvent l'alternative à la disparition, et la crise l'occasion de mettre la délocalisation en oeuvre. La délocalisation, ce n'est pas du tout l'Inde ou la Chine, mais le plus souvent l'Europe à nos portes. Les Français savent-ils que, quand ils achètent une petite Renault, ils achètent slovène? L'orgueil tricolore est malmené quand Carlos Ghosn rappelle qu'une voiture coûte 1400 euros de plus à construire en France qu'en Europe; et pas seulement à cause des salaires mais surtout des charges et taxes. Ainsi c'est aujourd'hui pour nous l'occasion de mettre l'accent sur la **taxe professionnelle**, celle qui sert à payer les palais des Conseils Généraux et les emplois de complaisance dans les collectivités publiques.

C'est une spécificité française: il suffit de se délocaliser hors de France pour ne plus avoir à la payer. Or pour beaucoup d'entreprises elle a rien moins que doublé entre 2000 et 2008. C'est désormais l'une des causes de délocalisation majeures.

Il y a une raison à cela: à la veille des municipales, les emplois de complaisance pour les sympathisants et les encartés du parti contrôlant la collectivité ont explosé. On en a peu parlé car en même temps l'Etat se défaussait de quelques responsabilités sur les collectivités locales, et l'un était habituellement noyé dans l'autre.

Nous ne confondons pas les emplois de complaisance résultant souvent d'un parachutage de collaborateurs d'un élu battu dans une autre région et les emplois locaux qui, tous les jours, font avancer nos communes....

Beaucoup de politiciens français en sont restés aux ateliers nationaux de 1848 et croient encore que créer des emplois inutiles,

c'est résorber le chômage. La taxe professionnelle va montrer au contraire que les emplois de complaisance créés par dizaines de milliers à la veille de chaque élection créent des chômeurs aussi par dizaines de milliers, et la Bretagne est l'une des premières victimes de ce système colonial qui n'existe qu'en France. Il est évidemment hors de question de baisser les dépenses publiques, comme l'ont pourtant fait les Canadiens à hauteur de 20% : si un impôt est allégé, il doit absolument être remplacé par un autre, et tant pis pour les Bretons qui perdront leur emploi dans l'affaire.

Les dépenses des collectivités locales en France représentent déjà 210 milliards d'euros, avec un très faible contrôle. Sur ce montant 90 milliards proviennent de la fiscalité locale, et la taxe professionnelle en est la part essentielle. Nous avons clairement le sentiment que la Bretagne est aussi exploitée par les partis politiques français et qu'alors que patiemment elle redressait son économie, la crise montre comment le poids de la France risque de ruiner tous ces efforts.

Pourquoi la France est-elle incapable d'aligner ses dépenses et sa fiscalité sur la moyenne européenne? Pourquoi les travailleurs et entrepreneurs bretons doivent-ils en payer le prix? L'Ille - et Vilaine en sera, nous le craignons, la démonstration.

Comme la France n'est pas réformable, les vaines gesticulations de notre président le montrent chaque jour, la seule façon pour la Bretagne d'échapper à un destin d'échec et d'émigration et de rejoindre le peloton européen, c'est de maîtriser son propre destin, même si cela se fait par étapes.

*

C'est quand la mer se retire que l'on voit qui se baigne sans maillot; c'est quand la crise survient que l'on voit les états incapables de s'adapter.

Kemenn Ofis ar Brezoneg :

Pa vezer brezhoneger ha galleg e c'heller mont war ar renk evit ur bem postoi-labour, a ya atav o niver war greskiñ.

Bez' ez eus dija en-tu all da 1000 post-labour a ranker bezañ brezhoneger evit mont warno (enklask gant Arselva Ofis ar Brezhoneg ; 2006). Gant ar steuñv politikerezh yezh a oa bet votet a-unvouezh gant Kuzul-rannvro Breizh e dibenn 2004 e tlefe bezañ un hanter muioc'h a vugale er skolioù abenn 2010 ha dre-se e vo un hanter muioc'h a bostoù kelennerien divyezhek. En tu-hont d'ar c'helenn, e sell ar politikerezh yezh

ouzh micherioù all. Niverusoc'h-niverus eo ar micherioù ma ranker gouzout brezhoneg ha galleg : an touristerezh, ar mediaoù, ar yec'hed, ar melestradur foran tiriadel, ar gwerzhañ hag ar bevaat... Evit echuiñ e kemer perzh ar c'humunioù el lusk-se ivez. Muioc'h-mui a diez-kêr, sinet ganto ar garta "Ya d'ar brezhoneg" kinniget gant Ofis ar brezhoneg, a grog da gas ur politikerezh yezh war-raok hag ezhomm o devez da gaout implijidi zivyezhek varrek evit se.....

Merci à nos amis ayant souscrit les abonnements publicitaires suivants :



Tél : 02 97 64 40 83
Quai des Indes - Lorient
www.saveursushi.com



imag:c
www.imagic.com



La Grek
Maison d'hôtes
de charme
02 97 86 89 85
groe@info.nie.fr
www.groix.fr

Nos coordonnées

PARTI BRETON

B.P. 50403
56100 LORIENT Cedex
Tél/Fax : 02 97 64 12 76

Rejoignez-nous sur notre
site web !

www.partibreton.org

ou

contact@partibreton.org

**PARTI BRETON
STROLLAD BREIZH**

Directeur de publication :
Gérard Olléric
Responsable du comité de
rédaçtion : *A. Samson*

Prochain numéro :
Avril 2009

Rappel des actions à mener :

Tout d'abord une **dotation de drapeaux** sera proposée aux fédérations lors de la tenue du Congrès de mars de façon à rendre visible la présence du Parti dans les évènements à venir.



-1/ Outre le Congrès du 22 mars prochain nous n'avons pas à perdre de temps dans la préparation des **élections européennes de juin**. Chaque adhérent est appelé à participer dans la recherche des fonds nécessaires.

Des tracts destinés à recueillir des promesses de dons sont à votre disposition dans les fédérations et au besoin au Siège du Parti. Il reste en effet environ 40 000 euros à trouver rapidement. Des dons vont pouvoir se faire prochainement aussi par internet.

-2/ En vue du financement de votre journal qui doit être amélioré de façon à devenir un vrai journal, à même d'être proposé à la vente, il manque des **encarts publicitaires**. Comme il a été dit, chaque fédération est invitée à trouver 2 annonceurs. Tarif indiqué dans le N° 9 du journal.



-3/ Le trésorier rappelle que **tous les versements sont à effectuer à l'ordre de « An Temz »**, association de financement du Parti Breton, gérée par Hervé Le Guen, permettant la défiscalisation de 66 %. Les fonds sont ensuite reversés sur le compte du Parti Breton géré par Hervé Bouché.

Par contre, les dons qui seront versés pour financer la campagne des élections européennes devront l'être sur un compte à part qui sera communiqué prochainement.



Le journal n'est intéressant que si chacun participe d'une façon ou d'une autre : en écrivant, en faisant un reportage, en donnant son avis sur le contenu, en breton, en français... bref, ce doit être le journal de tous les militants du Parti.

Bon trimestre à tous.